

## Dressage

Perfectionner sa pratique du Dressage

**Remplir 1 fiche & fournir 1 chèque  
de caution de 50€ par participant**

### Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un diplôme d'État (si le diplôme n'est pas mentionné sur la licence, fournir une copie)
- Être à jour de sa licence FFE
- Prendre sa licence FFE dans une structure d'Île-de-France
- Être en activité dans une structure d'Île-de-France

**Dates :** Voir en bas de la fiche

**Lieux :** Voir en bas de la fiche

**Durée :** 45 minutes

**Formatrice :** Annick Dauban

### Le participant

NOM : .....

Prénom : .....

N° de portable : .....

N° de licence FFE : ..... Date de naissance : .....

**E-mail direct du participant :** .....

DESJEPS  DEJEPS  BEES 1  BEES 2  BP JEPS  Autre  précisez : .....

Dirigeant  Enseignant  Autre  précisez : .....

Contributeur VIVEA : Oui  Non  Ne sais pas

Age de l'équidé : ..... Tournez-vous en compétition : oui  quel niveau : .....

### Le centre équestre

Nom du centre équestre : .....

Numéro FFE du centre équestre : .....

**Participera à la formation :** Venir avec son cheval

- Lundi 20 novembre 2017 – Domaine de Lipica à Ozoir-la-Ferrière (77)
- Lundi 8 janvier 2018 – CH de Versailles à Versailles (78)
- Lundi 12 février 2018 – CH de la Croix Blanche à Domont (95)
- Lundi 12 mars 2018 – Haras de Jardy (92)
- Lundi 26 mars 2018 – CH de Versailles à Versailles (78)

Signature :

Pour être prise en compte, toute demande de participation doit être en plus de la présente fiche dûment complétée, accompagnée **d'un chèque de caution de 50€ par participant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après (Les chèques de caution sont valables 6 mois. Passé ce délai, ils seront détruits.)